

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Septembre 2016 – Rédac chef : P. Le Scouëzec

L'école dès 2 ans rare dans l'Oise

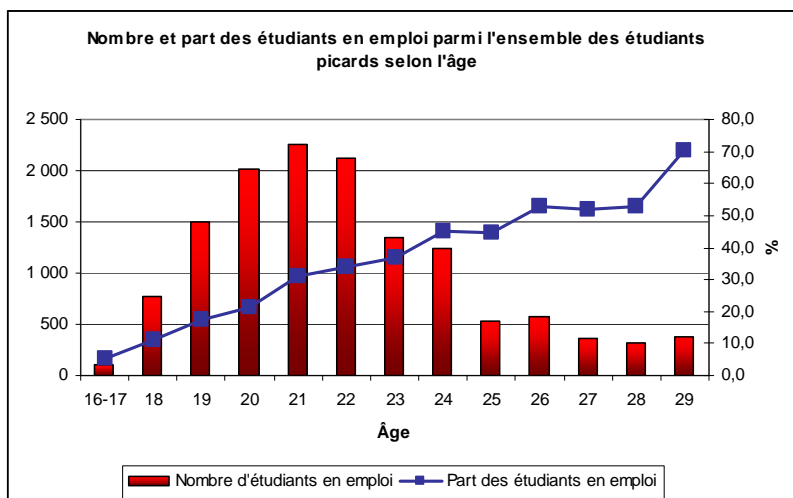
« L'école dès 2 ans, c'est possible » clame le plan de communication de l'Éducation nationale. Sauf qu'il peine à atteindre son objectif. En France, seuls 11,5 % des enfants de cet âge étaient scolarisés dans les écoles publiques et privées à la rentrée 2015 ! Ce taux était de 35% au début des années 2000. Pourtant, ses effets en matière de socialisation et d'éveil de l'enfant sont importants, En Picardie, c'est dans la Somme que ce taux est le plus élevé avec 18,5 %, devant l'Aisne (15,7%) et l'Oise (8,1%). Cette différence se retrouve dans la scolarisation de ces jeunes au sein des zones d'éducation prioritaire. La part des enfants qui y sont scolarisés est de 28,5 % dans la Somme et 25,5 % dans l'Aisne, soit plus que la moyenne nationale (19,3%) et plus que l'Oise (18,7%).

Le chiffre du mois

17085. C'est le nombre de recrutements qui ont eu lieu en 2015 sous forme de contrats aidés (contrats uniques d'insertion et emplois d'avenir) en Picardie. Cela représente 13,8 bénéficiaires pour 1000 personnes de 15 à 64 ans, soit le taux le plus fort de France avec le Nord-Pas-de-Calais, nettement au-dessus de la moyenne nationale de 11,0‰.

Ces contrats contribuent notamment à la baisse des chômeurs de longue durée puisque ceux-ci représentent 60 % des bénéficiaires. Mais leur rôle a surtout été de ralentir la hausse du chômage qui était quand même de 11,7 % fin 2015 dans la région, la situant au troisième rang national.

Plus d'un étudiant picard sur quatre travaille !



En 2013, 13 540 étudiants de Picardie exercent un emploi, à temps partiel ou complet, parallèlement à leurs études. Cela représente plus d'un étudiant sur quatre (26,6%), situant la région un point au-dessus de la moyenne nationale (25,3%) et en 5^{ème} position au sein des nouvelles régions. A nouveau, la Picardie se démarque du Nord-Pas-de-Calais où seuls 20,2% des étudiants ont une activité professionnelle, ce qui tire le niveau des Hauts-de-France vers le bas avec 21,8%. Ainsi, l'examen du seul taux de la Grande région conduirait à minimiser ce phénomène en Picardie.

Dans la région, plus du tiers des étudiants travaillent à partir de 22 ans, plus de la moitié à partir de 26 ans. Et dire que le patronat qui ose affirmer que les jeunes ne connaissent pas le monde du travail ! Encore un mythe qu'il entretient, comme celui des Picards peu mobiles, pour justifier son refus de mieux rémunérer et former ses salariés.

Il y a toutefois de grosses disparités entre les départements : 22,1% et 23,8% des étudiants de l'Aisne et la Somme cumulent études et emploi alors qu'ils sont près du tiers dans l'Oise (31,8%). L'une des raisons est que, dans ce département, les étudiants sont moins souvent issus de la Picardie, occasionnant des frais supplémentaires, notamment pour se loger, et que l'emploi fait aussi davantage partie intégrante de leur cursus scolaire.

Hausse des demandeurs d'emploi non comptabilisés

Sur un an, de juillet 2015 à juillet 2016, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 1,0 % en Picardie. Mais si l'on prend le chômage total, c'est-à-dire les catégories A, B et C, l'évolution est quasi-nulle (+0,1%). Cela signifie une forte hausse des catégories de demandeurs B et C, autrement dit des travailleurs précaires et des petits boulots de plus en plus courts.

Parallèlement, les personnes classées en catégorie D (demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, principalement en raison d'une formation) ont augmenté de 8,0 % en Picardie (dont +14,7 % dans l'Oise), ce qui est une traduction du plan d'urgence d'envoi en formation avant les élections. Cela représente 8975 chômeurs non comptabilisés, qui, s'ils l'étaient contribuerait à accroître de près de 5 % le nombre total de chômeurs (A, B et C).

Et encore, même en ce domaine, la Picardie a du retard puisque les inscrits en catégorie D ont augmenté de 10,1 % au plan national en un an. Décidément, ça ne va aussi bien que certains le disent !

Pas de relance de l'emploi

La Picardie connaît une situation de l'emploi toujours difficile. Ainsi, les effectifs du secteur privé n'ont presque pas évolué entre le 2ème trimestre de 2015 et celui de 2016 (+0,1%), alors qu'ils ont augmenté de 1,0 % sur cette période au plan national. L'évolution dans certains des territoires voisins - +0,7 % dans le Nord-Pas-de-Calais, +0,8 % en Ile-de-France - va favoriser de nouvelles migrations domicile-travail.

=====

L'ingénierie peu implantée

L'ingénierie est une activité scientifique qui vise à concevoir, planifier et organiser des ouvrages, des équipements, des processus. Elle emploie 1,3% des effectifs en France. En plein développement et souvent tourné vers l'exportation, ce secteur n'est malheureusement que peu présent en Picardie, où il ne représente que 0,5% de l'emploi total.

=====

Important absentéisme scolaire injustifié

L'absentéisme non justifié est l'une des premières étapes pouvant conduire au décrochage scolaire. C'est pourquoi depuis 2014, les établissements, collèges et lycées, doivent signaler au ministère les élèves dont le défaut d'assiduité n'a pu être enrayer. Ceux-ci représentent, au plan national, 0,32% de l'ensemble des élèves.

En Picardie, cette proportion est plus élevée. La Somme fait partie des quatre départements où elle dépasse les 1% avec 1,18% (3^{ème} rang national). Et l'Aisne et l'Oise occupent les 4^{ème} et 5^{ème} rang avec des taux respectivement de 0,98% et 0,93%. Le problème est donc important en Picardie et mériterait des moyens supplémentaires qui font toujours défaut. Ils permettraient un suivi individualisé des enfants en difficulté dans le primaire pour leur garantir l'obtention des savoirs de base. Sans ces acquis, le jeune se décourage et cela l'empêche de progresser et de trouver un intérêt à l'école !

Politique de la ville

Des quartiers pas si prioritaires que cela !

Fin 2014, un critère unique a servi à déterminer, au plan national, l'ensemble des nouveaux quartiers de la politique de la ville (QPV) : avoir un bas revenu, c'est-à-dire inférieur à 60 % du revenu médian national (avec une pondération selon le niveau de vie dans l'agglomération). Pour autant, il existe des disparités entre les zones retenues. C'est le cas parmi les 44 quartiers situés en Picardie (17 dans l'Aisne, 18 dans l'Oise, 9 dans la Somme).

Ainsi, la médiane du revenu déclaré par leurs habitants (1), c'est-à-dire le montant de ressources qui partage la population du quartier en deux parts égales, est très variable. En effet, la moitié de la population du quartier Chevreux à Soissons déclare moins de 4835 € en 2012, tandis qu'il faut monter jusqu'à 11638 € pour atteindre la moitié de la population dans le quartier La Victoire de Compiègne.

En clair, il y a des quartiers beaucoup plus pauvres que d'autres. Parmi les 12 où le revenu déclaré médian est le plus faible (inférieur à 8000 euros), on compte 7 QPV de l'Aisne. Outre celui de Chevreux s'ajoutent ceux de Presles, toujours à Soissons, Champagne-Moulins Roux à Laon, Quartier de la Résidence à Chauny, Roosevelt-Rebequet à Tergnier, Neuville à Saint-Quentin et Champ Roland et Bords de l'Oise à Hirson. Mais proportionnellement, c'est la Somme qui regroupe le plus de quartiers à bas revenus : 4 sur les 9 considérés comme prioritaires avec Étouvie, Amiens Nord, Marcel Paul-La Salamandre à Amiens et Soleil Levant à Abbeville. L'Oise ne comprend que celui de Saint-Siméon à Noyon.

Huit de ces quartiers figurent parmi les 12 zones où la part des indemnités chômage dans les revenus déclarés dépasse, en moyenne, les 10%. De même, si l'on ne prend en compte que le revenu disponible de leurs habitants, c'est-à-dire les revenus d'activité et les prestations sociales, nets des impôts directs, ces 12 quartiers sont aussi ceux où la proportion des prestations sociales (minima sociaux, famille et logement) dans le revenu disponible est la plus élevée : elle est supérieure à 26% et atteint même 43% dans celui de Chevreux !

A l'inverse, les 11 quartiers où le revenu déclaré médian est le plus élevé (plus de 10000 €) sont surtout situés dans l'Oise et principalement formés de zones qui n'étaient pas considérés comme prioritaires jusqu'en 2014 dans la politique de la ville. Il s'agit de La Victoire à Compiègne, Quartier Kennedy à Crépy-en-Valois, Les Abords du Parc à Liancourt, Belle vue-Belle Visée à Villers-Saint-Paul, Les Sables à Clermont, et Beauséjour à Noyon, pour l'Oise, Pierre-Rollin et Saint Leu à Amiens avec Les Argillières à Abbeville pour la Somme, et Saint-Crépin-ouest à Soissons, Gare et Verrière à Hirson, Europe à Saint-Quentin pour l'Aisne.

Cela tient d'abord à une moindre dépendance des revenus provenant des indemnités chômage. Ainsi, leur part dans les revenus déclarés est, en moyenne, inférieure à 7% dans les quartiers prioritaires situés à Hirson, Liancourt, Crépy-en-Valois, ainsi que dans ceux de Saint-Leu à Amiens et de l'Europe à Saint-Quentin. De même, la part des prestations sociales dans ces quartiers les moins « défavorisés » est inférieure à 20% du revenu disponible, hormis dans le quartier Pierre-Rollin d'Amiens (22,2%). Cela s'explique par un poids plus important des retraites dans la moyenne des revenus dans 6 de ces 11 quartiers prioritaires comme dans ceux d'Hirson, Liancourt, Compiègne, Noyon, et ceux d'Europe à Saint-Quentin et Saint-Crépin-ouest à Soissons.

Ces différences soulignent encore mieux l'échec des diverses politiques menées jusqu'alors puisque les quartiers soutenus depuis longtemps continuent de cumuler les retards les plus importants en termes d'emploi, de santé ou d'éducation et n'ont jamais été aussi... prioritaires que l'indique l'intitulé des mesures leur étant destinées !

(1) il s'agit des ressources mentionnées sur la déclaration de revenus des ménages, c'est-à-dire les personnes habitants dans une même résidence principale, en tenant compte du type d'habitants qui l'occupe (adultes, enfants).